



ACTUALITÉ ET ENJEUX DU SSR POUR 2018 ET AU-DELÀ

2017 sera une année marquante pour les acteurs du SSR. Le démarrage, même partiel, de la réforme du financement implique une observation attentive de ses effets pour en construire les correctifs nécessaires. Il rend également plus que jamais indispensable la bonne compréhension pour chaque opérateur des nouveaux mécanismes de financement et la maîtrise des outils sur lesquels ils s'appuient. L'année 2017 est également l'année pendant laquelle vont se définir les nouveaux

projets régionaux de santé, qui traduiront les attendus des ARS en terme d'évolution de l'offre de SSR, renforçant la nécessité pour chacun d'interroger son organisation et son projet médical au regard des enjeux de parcours du patient. Cette journée nationale de formation sera l'occasion d'approfondir ces différents points et d'échanger entre acteurs du SSR adhérents de la FEHAP.

INSCRIPTIONS

 NOUVEAU

Remplissez votre bulletin d'inscription en ligne


<http://formation.fehap.fr>

Ou imprimez **un bulletin d'inscription**

Mardi 17 octobre 2017 de 9h à 17h

MGEN

3 square Hymans – 75015 Paris

 01 53 98 95 03

 formation@fehap.fr



ACTUALITÉ ET ENJEUX DU SSR POUR 2018 ET AU-DELÀ

2017 sera une année marquante pour les acteurs du SSR. Le démarrage, même partiel, de la réforme du financement implique une observation attentive de ses effets pour en construire les correctifs nécessaires. Il rend également plus que jamais indispensable la bonne compréhension pour chaque opérateur des nouveaux mécanismes de financement et la maîtrise des outils sur lesquels ils s'appuient. L'année 2017 est également l'année pendant laquelle vont se définir les nouveaux

projets régionaux de santé, qui traduiront les attendus des ARS en terme d'évolution de l'offre de SSR, renforçant la nécessité pour chacun d'interroger son organisation et son projet médical au regard des enjeux de parcours du patient. Cette journée nationale de formation sera l'occasion d'approfondir ces différents points et d'échanger entre acteurs du SSR adhérents de la FEHAP.

OBJECTIFS

- Repérer et comprendre les principaux enjeux du nouveau mode de financement des activités de SSR
- S'approprier les outils de codage de l'activité et définir une organisation adaptée à la description exhaustive des activités en vue de leur financement
- Identifier les principales évolutions attendues par les pouvoirs publics pour l'offre de SSR et interroger son projet médical pour s'adapter

CONTENU

Réforme du financement, que s'est-il passé en 2017? que va-t-il se passer les années suivantes?

- Les premières adaptations du modèle pour 2017
- L'amélioration prioritaire de la classification : quel contenu? Quelle méthode? Quel calendrier?
- Plateaux techniques spécialisés : quels plateaux et quelles charges?
- Molécules onéreuses : quelle liste? Quels mécanismes de financement?
- Les grandes familles d'activité en SSR

De la description de l'activité financée à la description de l'activité à financer

- Les outils : GME et CSARR
- Les acteurs de la description et du codage de l'activité
- L'organisation du codage : autodiagnostic et démarche d'amélioration continue

Quelles évolutions du SSR pour les années à venir?

- Quelle place pour le SSR dans les projets régionaux de santé de 2^{ème} génération?
- Réforme des autorisations, quelles perspectives? Quel calendrier?
- Le virage ambulatoire, définition réglementaire et approche opérationnelle



17 octobre 2017
9h – 17h



Paris, MGEN
3 square Hymans – 75015



316€
par personne



1 jour



01 53 98 95 03



formation@fehapp.fr

Prérequis

Bonne connaissance du SSR

PUBLICS

- Directeurs et équipes de direction
- Médecins et cadres soignants
- Médecins et techniciens de l'information médicale
- Présidents et administrateurs

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Pédagogie interactive alternant**
- apports méthodologiques
 - retours d'expériences et illustrations
 - travaux en ateliers
 - échanges et mutualisation

INTERVENANTS

- Pôle Santé-Social de la FEHAP
- Experts du Secteur SSR
- Représentants des pouvoirs publics (DGOS, ATIH, ...)